

**ASSISTANT TERRITORIAL DE CONSERVATION DU PATRIMOINE
ET DES BIBLIOTHÈQUES PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE**

EXAMEN PROFESSIONNEL D'AVANCEMENT DE GRADE

SESSION 2016

ÉPREUVE DE NOTE

ÉPREUVE ECRITE :

Rédaction d'une note à l'aide des éléments contenus dans un dossier portant sur la spécialité dans laquelle le candidat se présente.

Durée : 3 heures
Coefficient : 1

SPÉCIALITÉ : ARCHIVES

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET :

- ♦ Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni initiales, ni votre numéro de convocation, ni le nom de votre collectivité employeur, de la commune où vous résidez ou du lieu de la salle d'examen où vous composez, ni signature ou paraphe.
- ♦ Sauf consignes particulières figurant dans le sujet, vous devez impérativement utiliser une seule et même couleur non effaçable pour écrire et souligner. Seule l'encre noire ou l'encre bleue est autorisée. L'utilisation de plus d'une couleur, d'une couleur non autorisée, d'un surligneur pourra être considérée comme un signe distinctif.
- ♦ Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.
- ♦ Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.

Ce sujet comprend 23 pages

**Il appartient au candidat de vérifier que le document comprend
le nombre de pages indiqué**

S'il est incomplet, en avertir le surveillant

Sujet :

Vous êtes assistant territorial de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal de 2^e classe de la commune de Cultureville, au service des archives.

Dans le cadre d'une démarche de développement des publics, votre directeur vous demande de rédiger à son attention, exclusivement à l'aide des documents joints, une note sur la valorisation des archives.

Liste des documents joints

- Document 1 :** « Le cercle vertueux de la valorisation des archives » - *Archives de France* - 2011 - 1 page
- Document 2 :** « L'utilisateur moins présent en salle, est un allié en ligne » - *La Gazette des communes* - 28 mars 2013 - 3 pages
- Document 3 :** « La présentation des archives au grand public, un enjeu de démocratisation culturelle » - *Culture et Recherche n°129* - Hiver 2013 - 2014 - 3 pages
- Document 4 :** « Qu'est-ce qu'un archiviste ? » - *Association des archivistes français* - 2015 - 2 pages
- Document 5 :** « Action culturelle, action pédagogique, visites, ... » (extrait) - *Archives de France* - 2015 - 4 pages
- Document 6 :** « La grande collecte ou les archives en mode 2.0 - Léon Vivien, un poilu sur Facebook » - Bruno Texier - *Archimag n° 274* - Mai 2014 - 2 pages
- Document 7 :** « L'action culturelle » (extrait de La gestion des archives) - *La lettre du cadre territorial* - 2012 - 4 pages
- Document 8 :** « Médiation et valorisation du patrimoine écrit et graphique en direction des jeunes » - Olivier Desgranges - *Bulletin des bibliothèques de France n° 5* - 2010 - 2 pages

Documents reproduits avec l'autorisation du CFC

Certains documents peuvent comporter des renvois à des notes ou à des documents non fournis car non indispensables à la compréhension du sujet.

DOCUMENT 1

Le cercle vertueux de la valorisation des archives

Archives de France- 2011

Certains professionnels donnent parfois la priorité aux tâches techniques de records management sur l'action culturelle (lecture d'archives, conférence, visite d'exposition, etc.).

Or, loin de s'opposer, ces deux missions sont complémentaires.

L'action culturelle a de l'intérêt en soi : diffusion du savoir et des outils pour l'appréhender, partage des découvertes, construction d'un discours scientifique. Mais elle favorise aussi la rencontre entre l'archiviste et le citoyen ; elle crédibilise la démarche de collecte d'archives privées comme publiques, puisqu'elle apporte la preuve que l'archiviste est en mesure non seulement de traiter les archives, mais aussi de les mettre en valeur. La médiation culturelle favorise donc l'enrichissement des collections, ce qui constitue du matériau disponible pour d'autres formes de médiation : le cercle vertueux (Médiation-Collecte-Médiation-etc.) est enclenché.

Les Archives du Cantal proposent à leurs internautes une plate-forme d'indexation collaborative de l'état-civil. Après la mise en ligne, en 2008, des registres paroissiaux et d'état civil en mode image, l'attente des internautes était de pouvoir enrichir ces données pour affiner la chronologie et identifier les patronymes. Entreprise énorme, qui requiert la collaboration des spécialistes les plus motivés : les généalogistes internautes, souvent les meilleurs connaisseurs des noms du territoire qu'ils étudient depuis longtemps. Dans le système mis en place en juin 2010, chaque internaute peut indexer les pages de l'état-civil de deux manières : à l'année (par page) ou au nom (parzone sélectionnée). L'internaute qui n'est pas d'accord avec un signet déjà posé ne peut l'enlever, mais peut envoyer un message d'erreur : seules les Archives départementales peuvent modifier ou supprimer une indexation.

Régulé et modéré par le service public des archives (garant scientifique et technique de la qualité de cette indexation), ce travail interactif et participatif s'accomplit dans une logique de gratuité et de partage. Ce qui avait pu apparaître comme un investissement (en temps et en finances) disproportionné, allant au-delà des obligations légales en matière de communication d'archives et au détriment des tâches de classement ou de record management, rend désormais possible l'indexation collaborative. Cette dernière est donc non seulement un outil de démocratisation culturelle, mais aussi un moyen concret de mise en valeur du patrimoine commun, pour un enrichissement partagé. Le travail de chacun des internautes met en valeur pour tous le patrimoine de tous. Cela accroît la notoriété du service, permet de nouvelles rencontres et, immanquablement, de nouveaux enrichissements des collections.

La fréquentation des sites internet d'archives interpelle aussi élus et directeurs, les rendant plus enclins à suivre les projets des archivistes (y compris des entreprises peu médiatiques de classement ou de rétroconversion massifs). *

Enfin, loin de s'opposer, les médiations « présenteielle » et virtuelle sont complémentaires : publier un catalogue d'exposition n'empêche pas de publier les images et les notices de la même exposition sur internet ; l'enregistrement des lectures d'archives peut être mis à la disposition en streaming.

Médiation culturelle et record management, valorisation sur internet et travail sur les fonds, médiation présenteielle et virtuelle : loin de s'opposer, ces activités sont non seulement complémentaires, mais elles permettent aussi d'alimenter un cercle vertueux qui font des services d'archives à la fois des lieux d'enrichissement et de traitement actifs des collections et des pôles de rayonnement scientifique et culturel.

Edouard Bouyé Conservateur en chef du patrimoine Directeur des Archives départementales du Cantal (depuis 2004)

DOCUMENT 2

L'usager, moins présent en salle, est un allié en ligne

- par Hélène Girard N°2165 | 18/03/2013

Grâce à la mise en ligne des fonds d'archives, de plus en plus de consultations se font à distance. L'enrichissement des sites permet aux archivistes de proposer aux internautes de contribuer à l'élaboration d'outils de recherche et de devenir « coproducteurs » sur la toile.

Fini les salles de lecture bondées de généalogistes dépouillant fiévreusement les registres de l'état civil. Depuis le milieu des années 2000, la fréquentation des services d'archives baisse de façon continue. Selon les statistiques 2010 du service interministériel des archives de France (dernières données disponibles), les archives départementales (AD) ont accueilli, cette année-là, 122 500 lecteurs, contre 162 500 en 2009 et 176 000 en 2008. Même tendance du côté des archives municipales (AM), avec 52 000 lecteurs en 2010, contre 52 400 en 2009 et 62 200 en 2008. De plus, la composition du public évolue. « Avant, les généalogistes constituaient notre public quotidien. Désormais, ils en représentent à peine la moitié », observe Catherine Bernard, directrice adjointe des AM de Toulouse (441 800 hab., Haute-Garonne)

Des demandes plus complexes

La mise en ligne des fonds est passée par là. Au début des années 2000, le phénomène a d'abord concerné quelques services pionniers, qui proposaient les documents les plus demandés : registres paroissiaux et de l'état civil. Depuis, ces ressources ne cessent de se multiplier et se diversifier : cadastre napoléonien, registres en tous genres (hôpitaux, enrôlement militaire, écrous...) viennent grossir les serveurs. De ce fait, la majorité des recherches généalogiques se fait désormais en ligne.

Autre conséquence : les généalogistes qui fréquentent toujours les salles de lecture viennent avec des demandes de plus en plus pointues, nécessitant l'accompagnement d'un professionnel. C'est le cas, notamment, des usagers qui peinent à déchiffrer les documents anciens. C'est pourquoi les AD du Cantal ont créé, en 2010, les « ateliers de l'histoire » (lire l'encadré page suivante). Les usagers engagés dans des démarches administratives ou juridiques sont également de plus en plus nombreux. En Vendée, les AD proposent un service sur devis pour la constitution de dossiers d'expertise regroupant des actes difficiles à identifier et à trouver, faute de précisions. « Il s'agit, par exemple, de personnes désseparées après avoir perdu un procès. Nous essayons de les aider, mais cela nous prend beaucoup de temps », témoigne Thierry Heckmann, directeur des archives départementales.

Souvent, ces recherches administratives s'accompagnent de demandes de reproductions de documents. D'où l'apparition de nouveaux services, comme à Rennes (207 200 hab., Ille-et-Vilaine), où le lecteur peut demander, pour 10 à 15 euros, la copie de plans urbains.

L'iconographie plébiscitée

Autre constat largement partagé : l'engouement pour l'iconographie. D'où une multiplication de sollicitations ponctuelles, plus ou moins précises, qui, elles aussi, nécessitent du temps. « Les demandes, en salle et par courriel, vont croissant, témoigne Jocelyne Denis-Gouyette, chargée de mission sur les nouvelles technologies aux AM de Rennes. C'est en partie lié à la mise en ligne de documents qui favorise l'intérêt pour l'histoire locale. » Or, en enrichissant leurs sites web d'une abondante iconographie, les archivistes ont vite suscité une forte demande en ligne. Dans une logique de produit d'appel, ils souhaitent attirer un nouveau public, au-delà des seuls amateurs de généalogie. Quelques chiffres, comme ceux des AD de Vendée, témoignent du résultat : en 2012, le site a reçu chaque jour, en moyenne, 2 577 visiteurs (200 428 images consultées, un temps de connexion moyen de 21 minutes).

Public élargi

Dans la Manche, la valorisation numérique des fonds a d'emblée été pensée dans une perspective d'élargissement des publics, dès 2010, avec, aujourd'hui entre 2 500 et 3 000 connexions chaque jour. Une page Facebook (2 700 fans à ce jour) a été créée la même année, « afin de propulser sur le web les contenus patrimoniaux du site, de contribuer ainsi à diversifier les consultations et de pérenniser la fréquentation sur des ressources autres que purement généalogiques », indique-t-on au service des AD. Un compte Twitter (560 abonnés), puis un profil Pinterest (300 membres) ont suivi en 2012.

Pour autant, les relations privilégiées entre lecteurs assidus et archivistes ne sont pas appelées à s'effiloche. Les passionnés de documents anciens, prêts à faire profiter les professionnels de leurs recherches, se trouvent aussi parmi les internautes. Les services d'archives s'efforcent de leur donner l'occasion d'apporter leur pierre à l'enrichissement des ressources mises en ligne. C'est ainsi que, depuis la fin des années 2000, certains ont ouvert des espaces de travail collaboratif. Objectif : ouvrir le référencement, l'indexation, voire l'annotation des fonds aux internautes. Tous les retours d'expérience font état de l'implication des bénévoles, qui, même s'ils ne sont pas généalogistes chevronnés, se prennent au jeu.

Archivistes et internautes coproduisent alors des inventaires, des thésaurus, des tables de référencement, etc., les professionnels gardant la main sur la validation des informations. Une fois achevées, ces tâches, grâce aux moteurs de recherche développés par les prestataires informatiques des services d'archives, démultiplient la rapidité d'accès aux documents numérisés. Fini donc le laborieux passage en revue de centaines de pages de registres pour trouver un patronyme ou un toponyme.

Pari sur l'intelligence collective

Pionnières, les AM de Rennes se sont lancées dès 2004 dans l'indexation collaborative des registres des naissances et des décès. Une expérience dont les futurs développements attendent la refonte du moteur de recherche, envisagée à court terme. Depuis 2010, les AD du Cantal offrent la possibilité, via une petite icône, de poser un signet dans les registres de l'état civil et paroissiaux pour constituer un index de noms et prénoms. L'internaute peut aussi signaler au service les signets erronés. Bilan : déjà plus de 690 000 signets enregistrés. Les AD réfléchissent à l'extension de la démarche aux fonds iconographiques.

La Vendée fait, depuis 2010, un « pari sur l'intelligence collective » pour valoriser et améliorer le service rendu. La base de données « noms de Vendée » ne cesse de s'enrichir, tout comme les dictionnaires historiques, grâce à des internautes motivés par la mutualisation des connaissances sur l'histoire vendéenne. Ouvert en 2011, le « laboratoire des internautes » réunit en moyenne 32 visiteurs par jour, qui consultent 124 pages. Les internautes dialoguent avec les professionnels pour identifier des personnes et des lieux, discuter de méthodes de recherche, voire transcrire des textes anciens. Ce blog collaboratif permet de résoudre nombre d'énigmes : localiser des moulins sur une série de cartes postales, combler les blancs dans la biographie d'un notable local dont les AD conservent le fonds personnel, etc.

Les archivistes n'hésitent donc plus à parler de « coproduction » entre internautes et professionnels. Les premiers en attendent des pistes complémentaires pour leurs enquêtes. Les seconds, une optimisation des outils de recherche proposés au public. « Après validation, les commentaires pertinents sont utilisés pour enrichir un inventaire, un guide des sources, une fiche pratique..., précise Thierry Heckmann. C'est un élément de plus pour faire de notre site un lieu fédérateur au service de l'histoire vendéenne. »

Ces outils ouvrent aussi la voie à une plus grande précision des fiches d'inventaire. « Leur rédaction nous demande plus de temps, au départ, mais nous en gagnons beaucoup lors des recherches », analyse Catherine Bernard. C'est pourquoi les AM de Toulouse n'hésitent pas à lancer un « aidez-nous » sur leur page d'actualité, lorsqu'elles cherchent, par exemple, à identifier une photo. « Nous sommes souvent surpris par la précision des réponses. Après enquête, le responsable de l'iconographie valide ou invalide les réponses, puis met la fiche à jour dans la base de données. »

Atouts

- Une plus grande visibilité des services d'archives grâce à la valorisation des fonds sur internet.
- Des liens renforcés avec le public dans une relation de travail coopératif.
- Un élargissement rapide de l'exploitation des fonds.

Limites

- Des difficultés pour gérer le temps consacré aux sollicitations par courriel et à l'accompagnement des usagers en salle de lecture.
- Une augmentation des besoins de formation continue des agents (demandes plus pointues en salle, technologies numériques).

300 millions de pages d'archives sont disponibles sur les sites web des services territoriaux, selon la dernière évaluation du ministère de la Culture. L'information a été donnée par le président de la République lors de l'inauguration du nouveau bâtiment des Archives nationales, le 11 février, à Pierrefitte-sur-Seine (Seine-Saint-Denis).

Première édition du forum des archivistes

Première édition du forum des archivistes

Forte de 1 600 membres, l'Association des archivistes français (AAF) organise son premier forum, du 20 au 22 mars, à Angers (Maine-et-Loire), dont « La Gazette » est partenaire. Intitulée « les archives aujourd'hui et demain », la manifestation vise une réflexion sur les « points de rupture » observés par les professionnels, dans les problématiques de gestion (baisse des budgets, open-data...), sociétales (représentations des archives, place des archivistes dans la société...), d'échelles (intercommunalité, mutualisation...), technologiques, etc. « Il s'agira bien d'un forum et non d'un congrès, insiste Jean-Philippe Legois, porte-parole de l'événement et responsable des archives municipales de Sevran (Seine-Saint-Denis). Nous tenons à cette dimension de place publique ». L'AAF souhaite réitérer l'exercice tous les trois ans, synchronisant ainsi la manifestation avec ses élections.

Cantal 148 200 hab. - Amateurs et agents se forment de concert

Depuis 2010, les archives départementales (AD) du Cantal organisent des sessions mensuelles de formation gratuites sur les techniques de recherche historique, en partenariat avec l'association Photothèque et archives cantaliennes. Ouvert aux adhérents de cette dernière et des autres associations généalogiques locales, ainsi qu'aux agents volontaires des AD, cet « atelier de l'historien » propose des exposés sur les institutions et leurs ressources et initie à quelques disciplines (paléographie, héraldique, latin...) ainsi qu'aux modes de consultation des archives du Cantal. « Nous essayons de donner aux participants les outils concrets pour exploiter les sources depuis le Moyen Âge », résume Edouard Bouyé, directeur des AD. « L'atelier intéresse nos adhérents, peu nombreux à savoir lire les actes anciens », témoigne Claude Cheymol, président de l'association de généalogie Aprogemere. Le public acquiert ainsi une certaine autonomie en salle de lecture. De leur côté, les agents gagnent en compétences pour répondre aux demandes des lecteurs. « En salle, une partie du travail de magasinage est remplacée par du conseil, se félicite Edouard Bouyé. De plus, l'élévation de la qualité du service augmente la confiance du public. Ce qui favorise les versements aux archives départementales, donc l'enrichissement de nos fonds.

Orléans (Loiret) 114 200 hab. - Des internautes indexent les registres militaires

Depuis septembre 2012, tout internaute, orléanais ou non, peut contribuer à l'indexation des actes d'engagement militaire de 1848 à 1872, soit quelque 1 826 images reproduisant les doubles pages de registres numérisés. Pour ce faire, il suffit, après validation de l'inscription, de remplir une fenêtre de saisie (nom de l'engagé, de ses parents, lieu de naissance, de résidence, etc.). « Ces documents sont une mine de données patronymiques et toponymiques. L'indexation est donc une plus-value pour les futurs usagers », souligne Christelle Bruant, responsable des fonds historiques et de leur valorisation. La portée géographique dépasse la ville et le département : l'un des registres mentionne, par exemple, un étudiant domicilié à Saint-Jean-le-Blanc (Loiret) et né en 1848 à... Lima (Pérou). En cinq mois, soixante internautes se sont inscrits, dont deux, très actifs, qui échangent souvent par courriel avec l'archiviste, et six cents doubles pages ont été indexées. « Avant internet, des bénévoles venaient dépouiller les registres paroissiaux, puis nous remettaient leur travail. L'indexation collaborative ouvre ce travail à plus de contributeurs. Elle recrée la relation privilégiée que nous avons avec les habitués de la salle de lecture », analyse Christelle Bruant. Quant aux contributeurs, ils s'approprient les fonds et en mesurent ainsi tout l'intérêt.

La présentation des archives au grand public, un enjeu de la démocratie culturelle

L'intérêt du public pour les traces du passé est de plus en plus manifeste. Expositions, conférences, actions pédagogiques... sont proposées par les services d'archives nationaux et territoriaux afin de répondre à cette forte attente.

BRUNO GALLAND

Directeur des publics,
Archives nationales

Lorsqu'on évoque le public des archives, on pense, tout naturellement, d'abord à ceux qui fréquentent les salles de lecture. Ils ne représentent en réalité qu'une faible partie de ceux qui s'intéressent aux documents d'archives et qui fréquentent ces établissements.

L'accès aux archives, entendu dans sa pleine acception, ne saurait en effet se limiter aux salles de consultation des documents originaux, réservées de fait, compte tenu des exigences méthodologiques de la recherche, à un groupe assez restreint de chercheurs formés aux différentes disciplines nécessaires pour préciser et identifier les documents qui répondent à une problématique, si sommaire soit-elle. L'appropriation par le plus grand nombre des documents d'archives – qui constitue le véritable enjeu de la démocratisation culturelle dans ce secteur – exige d'autres formes de médiations.

Telle était déjà l'intuition du directeur général des Archives de l'Empire, lorsqu'en 1867 il décida d'instituer le musée des Archives nationales, pour assurer la présentation permanente des documents considérés comme les plus remarquables de l'institution. Si le choix documentaire qui fut alors fait – privilégiant l'histoire politique ou les signatures de personnages célèbres – ne répond plus totalement à nos interrogations, l'ambition initiale demeure toujours d'actualité.

L'exposition de documents au grand public relève ainsi des missions fondamentales des Archives nationales, au même titre que la communication des documents en salle de lecture. Disposant de l'écrin prestigieux de l'hôtel de Soubise, le musée des Archives nationales présente tout à la fois, de manière permanente, une sélection de documents (généralement présentés sous forme de facsimilés pour d'évidentes raisons de conservation) et des expositions aux problématiques variées, soucieuses de faire écho aux commémorations nationales (Jaurès, en 2014), aux grandes interrogations de notre société (l'utilisation de la photographie individuelle par l'administration : exposition « Fichés » en 2012, distinguée par le prix de la revue

Historia et par la faveur du public, cf. p. 74 ; le pouvoir des actes et la symbolique de l'État, 2013) ou à ses évolutions (« Plaine d'histoire », sur l'évolution du territoire de Plaine-Commune où sont désormais installés les fonds contemporains des Archives nationales, 2013).

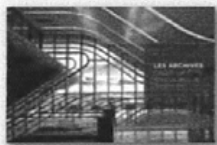
Les services d'archives – de manière générale, car les expositions organisées par les autres services nationaux ou territoriaux sont également très nombreuses et extrêmement diversifiées, témoignant d'une remarquable vitalité – disposent d'une expertise singulière en la matière qui fonde leur légitimité. La connaissance des fonds induite par la collecte et le classement permet en effet d'identifier les documents récurrents ou singuliers, d'apprécier leur contexte de production et leur véritable portée. L'exposition « Fichés » faisait connaître une catégorie de documents massive dans les services d'archives, et cette masse elle-même, parfaitement rendue dans l'exposition où le visiteur se trouvait comme pris lui-même au cœur des fiches et des fichiers, justifiait l'exposition. D'autres opérations permettent de rendre compte au public de travaux minutieux d'identification et de classement : « Chartes ornées » (2009) présentait un point d'étape de la campagne de repérage des initiales ornées du Trésor des chartes, ornementation très éclairante sur la conception du pouvoir royal ; « Les Menus Plaisirs » (2010) offraient, au-delà de l'enchantement visuel des décors et des machineries des spectacles du règne de Louis XIV, le résultat de quelque dix années d'identification de ces dessins extraordinaires.

Les conférences qui accompagnent ou complètent ces expositions, aux Archives même ou à l'extérieur (par exemple le cycle « Trésors du patrimoine écrit » à l'Institut national du patrimoine) et les nombreuses actions pédagogiques qui les relaient auprès du jeune public composent une offre large qui s'efforce ainsi de répondre aux attentes du public, de plus en plus soucieux d'interroger les traces du passé pour interpréter le monde contemporain. ■

À lire

Les archives dans la cité.
Architecture d'archives
2004-2012

Paris, Service interministériel des archives de France, 2013.
238 p., 24 €
Diffusion : La Documentation française



L'État, les départements, les municipalités ont fait édifier depuis des décennies nombre de bâtiments d'archives à la qualité architecturale certaine. Ce livre rassemble des textes généraux présentant les spécificités de ces édifices, ainsi que des notices détaillées de bâtiments neufs ou de réhabilitations ou extensions de bâtiments existants.

PLAINE D'HISTOIRE, LES TERRITOIRES DE PLAINE COMMUNE DEPUIS LE MOYEN ÂGE

Hommage aux collectivités territoriales qui ont généreusement accueilli une institution au service de la démocratie et du patrimoine, l'exposition « Plaine d'histoire » s'est tenue du 13 septembre au 20 décembre 2013, sur le site pierrefittois des Archives nationales.

L'exposition s'est inscrite dans la suite des partenariats conclus par les Archives nationales avec les acteurs locaux. Les documents d'archives présentés illustrent l'évolution des territoires qui composent la communauté d'agglomération de Plaine Commune, depuis le Moyen Âge jusqu'à nos jours. Ils appartiennent non seulement aux

fonds et collections des Archives nationales, mais aussi à ceux des services d'archives territoriaux avoisinants. Au sein de l'exposition, les « Trésors d'archives » forment une introduction au propos.

L'histoire de Plaine Commune commence avec la formation, en 1985, du syndicat « Plaine Renaissance ». Neuf communes ont à ce jour rejoint la communauté d'agglomération, créée en 2001 : Aubervilliers, La Courneuve, Épinay-sur-Seine, L'Île-Saint-Denis, Pierrefitte-sur-Seine, Saint-Denis, Saint-Ouen, Stains et Villetaneuse. Mais le passé de ces territoires remonte aux temps les plus reculés, comme en témoignent les documents

d'archives de toutes formes et sur tous supports réunis à l'occasion de l'exposition.

Des dispositifs de médiation ont été imaginés pour accompagner le visiteur dans la découverte des territoires de Plaine Commune. Les doléances de la paroisse d'Aubervilliers, à l'aube de la Révolution, sont par exemple proposées au feuilletage sur un écran tactile, et partiellement transcrites. Le service éducatif, qui propose une déclinaison de l'exposition en trois ateliers, s'est associé à un projet pédagogique autour de la cartographie, conçu par des enseignants du lycée Suger, à Saint-Denis, en lien avec le magazine *Géo*.

JEAN-PIERRE BRUNTERC'H

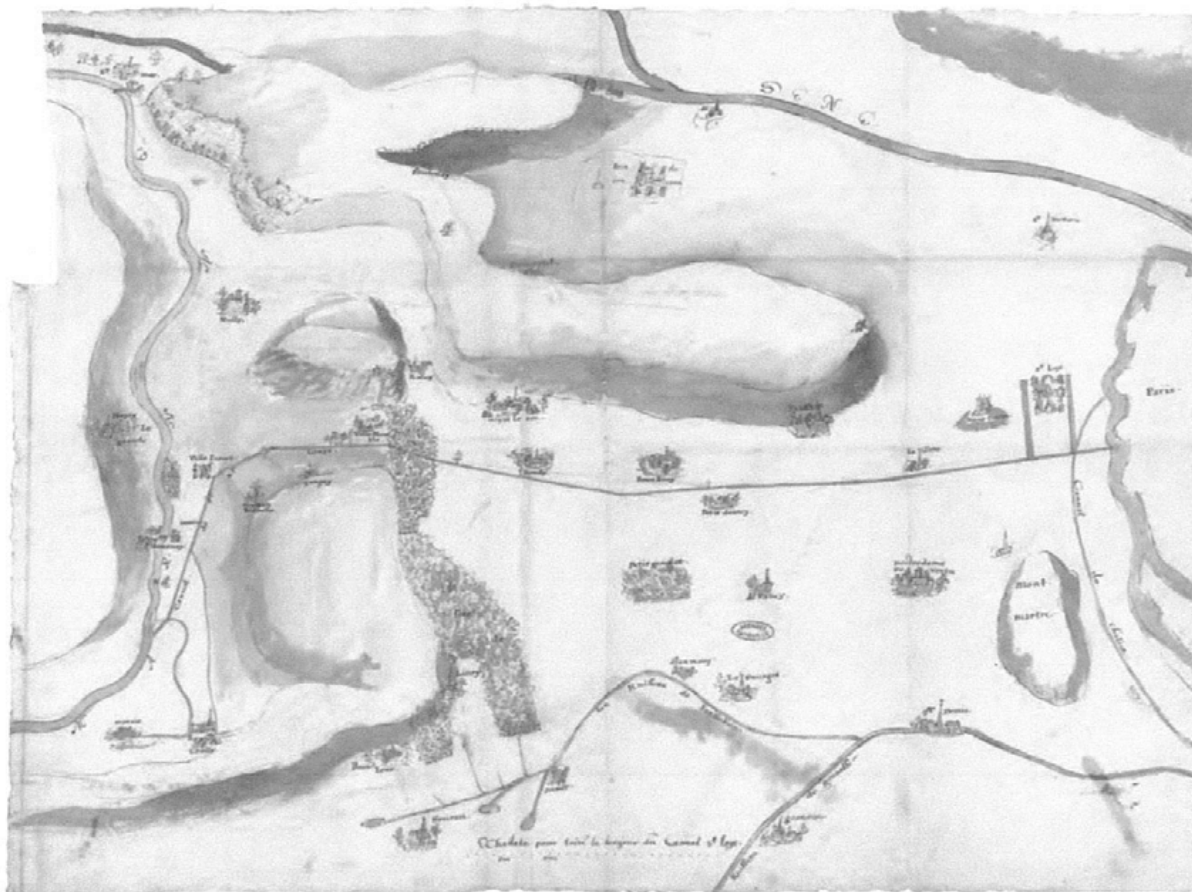
Conservateur général du patrimoine, responsable du département du Moyen Âge et de l'Ancien Régime, Archives nationales

MARIE CHOLEUR

Conservateur du patrimoine, département de l'Environnement, de l'Aménagement du territoire et de l'Agriculture, Archives nationales

Projet de canal d'enceinte commençant à l'Arsenal et finissant au bas de Chaillot, 1629.

Carte, 59 x 45 cm. Arch. nat., F/14/188.
© Archives nationales de France - Pôle image/Jeanne Dubois.



Une nuit aux Archives

Un spectacle vivant pour des archives vivantes

Les Archives départementales du Nord ont choisi de faire découvrir au public un important fonds d'archives judiciaires d'Ancien Régime par le biais d'une pièce de théâtre conçue par la compagnie Le Bout de la langue, avec la collaboration du Centre d'histoire judiciaire de l'université Lille 2.

Depuis quelques années et au-delà de leurs missions traditionnelles, les Archives départementales (AD) du Nord mènent une politique active de valorisation de leurs fonds d'archives en réponse à une demande de citoyens de plus en plus avides de connaissances historiques. Mais qu'en est-il de ceux que l'on ne rencontre jamais dans une salle de lecture d'archives ? Nous tentons de les croiser, de les sensibiliser à l'occasion de projets particuliers, comme le spectacle *Une nuit aux Archives*.

Les AD du Nord ont lancé, auprès des compagnies théâtrales de la région Nord-Pas-de-Calais, un appel à projets dont l'objet était d'engager une équipe artistique professionnelle pour la conception et la représentation d'un spectacle théâtral à partir d'une sélection de documents d'archives.

Pour la réalisation de ce projet, les AD ont bénéficié de l'appui scientifique du Centre d'histoire judiciaire (CHJ) de l'université Lille 2 dont une équipe procède au dépouillement des dossiers de procédure du parlement de Flandre, l'un des fonds d'archives judiciaires d'Ancien Régime les plus riches du nord de la France. Le CHJ a apporté son expertise en histoire du droit, tant pour la sélection des dossiers constituant le corpus d'archives à utiliser par l'auteur qui serait retenu, que pour le décodage des mécanismes de la justice d'Ancien Régime.

Pour répondre à l'appel à projets, les professionnels disposaient d'un dossier composé du contexte historico-judiciaire d'Ancien Régime dans les Flandres, des transcriptions des textes sélectionnés et de quelques documents iconographiques.

Les différentes affaires, civiles et criminelles, proposées comme point de départ, touchaient à tous les domaines de la société : violence, honneur, morale, santé, argent, amour et sexe, pouvoir... Un homicide, un conflit de préséance, une demande de pension, une saignée qui tourne mal, un conflit en milieu universitaire, autant d'entrées possibles dans une société d'Ancien Régime qui semble bien éloignée de notre quotidien, mais se révèle pourtant comme un reflet de notre société contemporaine.

Cinq propositions sont parvenues aux AD du Nord : de la reconstitution fidèle aux propositions plus contemporaines. Les archives devenaient un matériau de création artistique.

La capacité de l'équipe artistique à s'approprier ces histoires tout en respectant les exigences scientifiques et les intentions pédagogiques des AD du Nord a déterminé le choix du projet. C'est la compagnie Le Bout de la langue et son spectacle *Une nuit aux Archives* qui ont été retenus. Par des éléments de dramaturgie et de scénographie particuliers, l'auteur, Pierre-Yves Hurtevent, a su valoriser et mettre en perspective un fonds d'archives, le travail des archivistes et des chercheurs à travers des situations théâtrales compréhensibles par tous, entre imagination et identification.

L'action se situe aux AD du Nord, tard dans la soirée. Bérénice, conservateur aux Archives, craignant la présence d'un voleur, alerte la police. Mais l'intrus n'est autre qu'un étudiant, Adrien, qui s'est laissé enfermer pour passer la nuit à consulter les archives du parlement de Flandre. L'archiviste tentera de convaincre le commissaire de police Gabineau, venu procéder à l'interpellation du voleur, de l'innocence du jeune homme.

La situation des trois protagonistes repose sur les codes d'un huis clos policier tels qu'on peut les trouver dans les romans d'Agatha Christie ou de Georges Simenon. Le commissaire est un candide auquel les spectateurs peuvent s'identifier, car il ne connaît rien ou presque aux archives judiciaires. Il apporte en revanche sa connaissance des procédures judiciaires actuelles. Pour prouver son innocence quant à l'accusation d'effraction dont il fait l'objet, Adrien puise ses exemples dans les archives du parlement de Flandre. Bérénice fait œuvre de médiation : à travers les questions du commissaire à l'archiviste, c'est le public qui interroge les Archives. Adrien permet aux plus jeunes de s'identifier : il ne se censure pas et traduit avec humour, en des termes simples, directs et accessibles, le vocabulaire des XVII^e et XVIII^e siècles. La scénographie dépouillée facilite l'imagination des spectateurs qui doivent pouvoir voyager à travers les époques et les situations.

Une nuit aux Archives a été jouée à quatre reprises en 2011, et deux fois en 2013. À chaque représentation, un public nombreux est venu vivre cette nuit particulière : étudiants, lecteurs des archives, amateurs d'histoire(s) et/ou de théâtre.

Loin d'être ténébreux, obscur, ce spectacle révèle au grand jour une envie commune de partager la passion des archives. ■

MARINE VASSEUR

Responsable du service Action culturelle et éducative
Archives départementales du Nord

Des témoignages des différents protagonistes et des extraits de la pièce sont accessibles sur le site internet des AD du Nord :
www.archivesdepartementales.lenord.fr/7id-582



Une nuit aux archives, compagnie Le bout de la langue, écrit et conçu par Pierre-Yves Hurtevent d'après les archives du parlement de Flandre, mise en scène Julien Ion, avec Floriane Potiez, Éric Blouzé et Stéphane Ropa. Spectacle théâtral présenté en 2011 à l'Antre-2, à Lille.

Qu'est-ce qu'un archiviste ?

Association des archivistes français

vendredi 1er juillet 2005

Table des matières

- [Un professionnel de l'information et du patrimoine](#)
- [Les principales activités de l'archiviste](#)
- [En amont : Audit, expertise, formation](#)
- [Classement, conservation](#)
- [Communication](#)
- [Valorisation](#)

Un professionnel de l'information et du patrimoine

L'archiviste est responsable des archives (ensemble des documents, quel que soit leur support et quelle que soit leur date, produits ou reçus par les personnes ou les organismes publics ou privés) de l'entreprise, l'administration, l'association... où il travaille. Il est chargé notamment de la conservation des archives historiques, mais il intervient également en amont de la chaîne de traitement de l'information et sensibilise les services à ce principe essentiel : un document est un document d'archives dès sa création.

Gardien de la mémoire des organisations, l'archiviste est aussi un médiateur : en valorisant les archives et en les communiquant aux publics qui le souhaitent, il transmet et fait vivre cette mémoire. Il contribue au partage des connaissances.

L'archiviste doit connaître le passé, maîtriser le présent et préparer l'avenir : les documents d'aujourd'hui seront demain les matériaux de l'Histoire.

Les principales activités de l'archiviste

L'archiviste doit gérer toutes les étapes de la chaîne archivistique : la collecte et le classement des documents, leur traitement final, leur conservation et leur communication au public.

Il doit également être un bon gestionnaire et un décideur : la gestion de projets (construction de nouveaux bâtiments, informatisation d'un service, relation avec les prestataires extérieurs...), comme la gestion de personnel, entrent dans ses attributions.

En amont : Audit, expertise, formation

- L'archiviste évalue l'importance du contenu des documents.
- Il forme le personnel des services à la gestion de leur production de documents.
- Il élabore des outils de traitement des archives dès leur création : ces outils permettent d'analyser l'utilité des documents produits, de fixer leur durée de conservation, de déterminer quelles seront les archives définitives.

Classement, conservation

- Après expertise, l'archiviste trie les documents collectés.
- Il les organise de façon cohérente.
- Il prend des mesures pour assurer la conservation, la restauration et la sécurisation des

documents.

- Il assure également le rangement des documents, met en place leur conditionnement et supervise la destruction de certains documents, selon les dispositions réglementaire en vigueur.

Communication

- L'archiviste élabore et communique aux services de son organisation et au public des outils d'aide à la recherche : instruments de recherche, guide des sources...
- Il communique les documents aux différents publics qui le souhaitent : services, chercheurs, généalogistes, étudiants... : cette dimension de la profession justifie toutes les autres, la finalité de la conservation des archives étant de pouvoir, dans le respect des délais fixés par la loi, les communiquer au plus grand nombre.
- Il oriente et guide les lecteurs et utilisateurs dans leurs recherches.

Valorisation

- L'archiviste, par le biais des nouvelles technologies de l'information et de la communication, diffuse les outils d'aide à la recherche et valorise les archives auprès du plus grand nombre.
- L'archiviste, avec les services éducatifs qui existent dans certains services d'archives (Archives nationales, Archives départementales, Archives municipales...) organise des ateliers, élabore des dossiers documentaires pour les enseignants, dans le but de faire connaître et de valoriser les archives auprès du jeune public.
- L'archiviste participe activement à l'organisation d'expositions. Conçues notamment autour de thématiques historiques, ces manifestations sont l'occasion de mettre en valeur les archives, de les faire découvrir au public, dans des scénographies regroupant des documents d'archives, mais aussi des objets, des tableaux ou d'autres œuvres d'art. Voici quelques exemples d'expositions réalisées par des services d'archives : « Qui a eu cette idée folle d'inventer l'école ? » aux Archives municipales de Marseille, ou encore « Calligraphie, la beauté d'écrire » aux Archives départementales de Maine-et-Loire.
- D'autres formes ou modes d'expression permettent aujourd'hui de développer les publics : lectures d'archives à voix haute, ateliers d'écritures, jeux, expositions virtuelles sur Internet...

(...)

Action culturelle

A l'origine essentiellement orientée vers le public scolaire, l'offre des Archives est passée à une large palette d'activités afin de répondre à une demande plurielle de la part non plus du public mais «des» publics.

A elles seules, les expositions représentent plus des deux tiers des activités organisées par les Archives. Elles ont attiré plus de 400 000 visiteurs en 2007. Près de 66% des Archives départementales et près de la moitié des Archives communales proposent des journées «portes ouvertes», souvent associées aux Journées européennes du patrimoine. Les visites conférences (plus de 40% des Archives départementales et près de 37% des Archives communales), les colloques (42% des Archives départementales et 13% des Archives communales), les stages et les ateliers liés à l'activité archivistique complètent l'offre «traditionnelle» des Archives.

De nouvelles activités – lectures d'archives, ateliers et résidences d'écrivains et d'artistes, spectacles, etc. -, associant notamment d'autres disciplines culturelles et artistiques, viennent enrichir l'offre de base.

Pour faire connaître et diffuser leur offre culturelle, la plupart des Archives se sont dotées de sites Internet: ainsi 90 sites d'Archives départementales, hébergés en grande partie par les Conseils généraux, et 57 sites d'Archives municipales présentent la diversité de leurs activités et de leurs productions. Certains de ces sites mettent en ligne des expositions virtuelles, des parcours interactifs, etc.

L'activité éditoriale des Archives s'est considérablement développée, se diversifiant à la fois par ses supports et ses contenus et par le recours à des graphistes de très grande qualité. Ce ne sont plus essentiellement les expositions qui sont illustrées mais des fonds d'archives, dont les fonds photographiques et iconographiques, et des monographies consacrées à des personnages ou à des épisodes historiques.

Voir aussi Médiation culturelle et politique de la ville (<http://www.culture.gouv.fr/culture/politique-culturelle/mediation.htm>), un lexique pour comprendre l'action culturelle, et stratégies pour l'action culturelle, d'Élisabeth Caillet et Odile Coppey, ouvrage référencé dans la base Mnemo (http://www.alsace.culture.gouv.fr/cgi/det_ress16ca.html?ID RUB=2&ID CAT=41&ID RESS=1685) du ministère de la Culture et de la Communication.

Action pédagogique

Circulaire (<http://www.education.gouv.fr/cid51095/mene1006823c.html>) du ministère de l'Education nationale n° 2010-040 du 30 mars 2010 sur les missions des personnels enseignants au sein des services éducatifs des institutions culturelles.

Voir l'annuaire de l'histoire des arts sur le site www.culture.fr (<http://www.culture.fr/fr/sections/collections/histoire-arts>)

L'annuaire "histoiredesarts" offre une présentation et un accès direct à des oeuvres en ligne commentées. Ces ressources sont proposées par le ministère de la Culture et son réseau. Elles illustrent l'enseignement de l'histoire des arts du ministère de l'Education nationale..

Les services éducatifs ont pour mission de former les jeunes en leur procurant les clés de lecture des objets patrimoniaux que les Archives conservent et, d'une manière plus générale, de les initier à des pratiques qui viennent compléter l'enseignement de l'histoire.

Cette vocation pédagogique est le produit d'une action volontariste, débutée dans les années 1950, légitimée par une série d'instructions et de textes législatifs.

Outre celui des Archives nationales - Site de Paris, créé en 1950, on compte un service éducatif aux Archives nationales du monde du travail, à Roubaix, plus de 100 dans les Archives départementales et 38 dans les Archives communales, dont Bayonne, Chartres, Dijon, La Rochelle, Le Havre, Marseille, Nantes, Saint-Étienne et Toulouse. En 2005, plus de 145 000 élèves ont été accueillis dans les services éducatifs.

L'évolution même de la symbolique des archives et l'évolution des publics ont également transformé la notion de service éducatif. De l'unique professeur relais aux médiateurs culturels, les moyens humains ont aussi pris en compte cette nouvelle dimension, de même que les moyens budgétaires ou matériels.

Du noyau dur limité à la structure d'origine, les services éducatifs ont ainsi pu élargir leur champ d'intervention, passant d'une offre traditionnelle à une offre culturelle et pédagogique citoyenne et originale, plus transdisciplinaire et s'appuyant davantage sur des partenariats.

Unanimes à considérer qu'il est de leurs missions fondamentales de contribuer à la formation civique des jeunes, les services d'archives et leurs services éducatifs s'engagent de plus en plus dans la formation des enseignants qui sont le relais indispensable auprès des élèves et, notamment, des futurs maîtres dans le cadre des IUFM.

Une sélection de ressources pédagogiques, consultables en ligne, permet de découvrir l'offre et les services destinés aux enseignants, à leurs élèves et à tous ceux qui y sont intéressés.

Visites, conférences, colloques et ateliers

L'offre générale au public - visites, conférences, colloques, cours et ateliers -, elle-même adaptée, en partie, de l'offre traditionnelle pédagogique, fait des Archives un lieu qui s'inscrit dans le paysage culturel local au même titre que les musées, bibliothèques, théâtres, etc.

La visite des Archives (plus de 60% des Archives départementales et 47% des Archives communales) est fréquemment liée aux expositions (visites guidées, visites-conférences). Mais elle peut prendre l'aspect de journées «portes ouvertes», souvent associées aux Journées européennes du patrimoine (<http://www.journeesdupatrimoine.culture.fr/>) à l'occasion desquelles des expositions, des animations (par exemple, démonstration de restauration d'archives) et des ateliers peuvent être proposés au public visiteur. Elle peut être aussi organisée à destination d'un public professionnel (agents administratifs, chercheurs, étudiants, etc.). Elle consiste en général à accueillir le public dans le bâtiment, notamment la salle de lecture et les magasins.

Comme les Archives nationales (<http://www.archivesnationales.culture.gouv.fr/>), de nombreux services d'archives offrent au public des colloques ou des journées thématiques, des conférences ou des cycles de conférences, des cours ou des stages d'initiation aux archives.

Les ateliers liés à la pratique archivistique (paléographie, onomastique, calligraphie, etc.) restent encore assez limités même s'ils peuvent concourir à faire connaître les archives au plus grand nombre.

Expositions

Longtemps consacrées aux seules thématiques historiques et organisées avant tout par les équipes pédagogiques, les expositions des Archives ont connu ces dernières années une évolution spectaculaire: thématiques diversifiées (arts et musique, commémorations liées aux Célébrations nationales, histoire des conflits mondiaux, histoire locale, immigrations, institutions et symboles républicains, paysage et environnement, presse, tolérance et intolérance, traite négrière, urbanisme et architecture, etc.), scénographies ambitieuses, supports variés (catalogues, produits multimédia, produits dérivés, etc.), locaux d'accueil de mieux en mieux adaptés, actions «hors les murs» en partenariat avec d'autres lieux culturels.

Le succès de plusieurs d'entre elles prouvent que les ressources des Archives ne sont pas aussi ingrates et difficiles à mettre en scène qu'on l'a trop souvent cru.

Les archives font ainsi l'objet d'expositions qui s'efforcent d'élaborer une «pédagogie des traces» (Marie-Hélène Joly , conservateur général du patrimoine).

Le nombre des expositions a quintuplé depuis les années 1980 et il s'est stabilisé depuis le début des années 2000 (Cf. [chiffres clés DAF \(/static/1250\)](#) et [enquête de 2003 sur les services éducatifs \(/static/683\)](#)). Les Archives ont également vu croître leur fréquentation, notamment les Archives départementales dont le nombre des visiteurs a doublé entre 2004 et 2005. La part des expositions organisées avec le concours des services éducatifs est en forte diminution au profit d'expositions «tous publics».

Les expositions hors les murs ou itinérantes, assez courantes dans les Archives départementales (75,7% des AD), répondent à l'objectif des Archives d'élargir leur public en allant à sa rencontre. Ces expositions, sous forme de panneaux, font l'objet de prêts à titre gratuit ou payant ou sont diffusées par des [archivobus \(http://www.archives13.fr/archives13/CG13/pid/69\)](#) dans des secteurs géographiques défavorisés (par exemple: les zones et les communes rurales).

Voir aussi le portail [culture.fr \(http://www.culture.fr/fr/sections/themes/histoire_et_archives\)](#) et la rubrique Actualités.

la Grande collecte ou les archives en mode 2.0

Les archivistes multiplient les appels au public afin de collecter des documents privés jusqu'ici inconnus des historiens. Retour sur la « Grande collecte » qui a permis de rassembler plus de 100 000 objets documentaires à travers la France.

C'est une bonne nouvelle pour les historiens et pour les archivistes. Les Français sont prêts à contribuer à leur mémoire nationale dès lors qu'un beau projet leur est proposé. Ils sont même disposés à vider leurs fonds de tiroir et à partager leur patrimoine familial. Du 9 au 16 novembre 2013, plus de 10 000 personnes ont participé à la Grande collecte. Cette initiative a été lancée dans le cadre des commémorations du centenaire de la guerre 14-18 en écho aux « Collection days » déjà organisés dans neuf pays européens.

Les Français ont joué le jeu. Ils ont apporté plus de 100 000 documents : lettres, photographies, journaux intimes, carnets de dessins, livrets militaires, affiches... Pour l'occasion, une centaine de points de collecte ont été ouverts, essentiellement dans les services d'archives départementales, mais aussi à la Bibliothèque nationale de France ainsi que dans certains musées et les salles de classe.

Chaque contributeur a été reçu pendant au moins une demi-heure par un archiviste afin d'examiner leurs documents et de recueillir leur témoignage. « Rien qu'à la BNF, 629 contributeurs ont été accueillis pendant une à deux heures chacun », souligne-t-on à la Bibliothèque nationale de France.



« Rien qu'à la BNF, 629 contributeurs ont été accueillis pendant une à deux heures chacun ».

le journal intime de Denise Dupont, 12 ans, sur Europeana

Bien évidemment, les contributeurs restent propriétaires des archives personnelles qu'ils ont apportées. Après sélection par les archivistes, une partie de ces documents a été numérisée afin d'être intégrée dans la bibliothèque numérique européenne Europeana (1). On y trouve par exemple ce journal intime d'une fillette de 12 ans, Denise Dupont : « Papa est parti par le train de 3 heures. Le train s'ébranla et on ne vit plus que la queue du train et bientôt on ne vit plus rien qu'un point noir, et puis, rien... »

On peut également partager la vie dans les tranchées racontée par le sergent Martin Choisnard : « le 6 janvier 1915, parti dans la nuit à 5 heures du matin. Salué dès le début par des obus (...) Le caporal Batut de ma deuxième escouade reçoit une balle perdue qui le blesse gravement aux reins ».

À noter que les pièces mises en ligne ont fait l'objet d'un très utile travail documentaire. On y trouve un résumé du document, sa langue de production, les dates de naissance et de décès des personnes concernées, une carte permettant de localiser l'événement décrit...

Europeana sera également alimentée par des écrits et des images collectés dans les

différentes régions françaises. Dans l'Indre, ce sont plus de 3 000 documents qui ont été apportés : des cartes postales, de la correspondance, des livrets militaires... Les archivistes ont eu la surprise de recevoir aussi un cahier de chansons grivoises écrites à la main et accompagnées de dessins licencieux... Sans oublier les médailles, les munitions, les obus sculptés, les ceintures, les boutonsnières, les fleurs séchées, un sac à dos, un fusil. Ce qui pouvait être numérisé l'a été : 7 700 images ont ainsi été produites à partir des 3 000 carnets, lettres ou albums déposés par les Indriens. Elles seront consultables sur le site du Centre de la Mémoire et une sélection sera ajoutée sur Europeana d'ici l'été. Dans le Bas-Rhin, ce sont près de 4000 documents et objets qui ont été collectés. Dans l'Aude, 10 000 pièces ont été numérisées et classées. En Vendée, plus de 150 personnes se sont présentées pendant la Grande collecte au mois de novembre dernier ; depuis, une centaine d'autres contributeurs se sont manifestés.

Que les retardataires se rassurent : une nouvelle Grande collecte devrait avoir lieu dans le courant de l'année 2014. ■

Bruno Texier

(1) → www.europeana1914-1918.eu/fr

Léon Vivien, un poilu sur Facebook !

Le Musée de la Grande Guerre de Meaux a choisi Facebook pour valoriser ses archives et ses collections. Une page spéciale a été créée pour raconter la vie des tranchées à travers les yeux d'un jeune soldat envoyé sur le front.

Il s'appelait Léon Vivien. Il avait 29 ans. Il était instituteur. Comme tous les jeunes hommes de sa génération, il a été déclaré « apte au service armé » et envoyé sur le front en 1914. Et comme de nombreux jeunes hommes de sa génération, il est mort au combat... Mais avant de mourir, Léon Vivien a pris le soin de raconter sa vie sur Facebook : les tranchées, la peur, l'épuisement, l'ennemi...

Bien entendu, tous ces récits sont fictifs. Léon Vivien lui-même est une pure création. À l'initiative du Musée de la Grande Guerre du Pays de Meaux (Seine-et-Marne), le compte Facebook de Léon Vivien a été créé de toutes pièces (1). « L'idée nous a été suggérée par l'agence web DDB, souligne Lyse Hautecoeur, chargée de communication du musée ; tout est parti d'une idée : et si Facebook avait existé en 1914... ? Nous avons aussitôt compris que nous tenions là un projet très innovant susceptible de donner de la visibilité à notre musée ».

« j'ignore combien d'obus ont volé au-dessus de nos têtes... »

Quant au visage de Léon Vivien qui apparaît sur la page Facebook, ainsi que celui de son épouse Madeleine, ils ont été réalisés via une palette graphique à partir de portraits de l'équipe du projet.

Léon Vivien a donc raconté sa vie au front sur le plus célèbre des réseaux

sociaux. Il ne s'est d'ailleurs pas contenté de publier des billets (« Première nuit à l'étable. Il va falloir s'habituer à la promiscuité. J'ignore combien d'obus ont volé au-dessus de nos têtes.

« Nous avons opté pour une écriture très personnelle, très humaine... et des phrases courtes pour coller à l'univers Facebook. Nous avons voulu raconter cette histoire à hauteur d'homme »



« Nous avons voulu raconter cette histoire à hauteur d'homme... »

Combien ont explosé. Je ne peux m'empêcher de penser, vu le nombre, qu'il y en a sans doute un pour moi »...). Il a également posté des photographies. Les clichés, très réalistes, sont tous issus des collections du Musée de la Grande Guerre qui héberge 50 000 pièces (affiches, armes, costumes, objets de la vie quotidienne...)

En quelques jours, le compte Facebook de Léon Vivien a rapidement atteint les 20 000 « J'aime »... Aujourd'hui, alors que la page n'est plus mise à jour depuis la mort de Léon, le compteur en affiche plus de 65 000. Ses billets ont généré plus de 6 000 commentaires. Le plus apprécié fut celui du 2 mai 1915 où l'on voyait la photographie de la naissance de son fils Aimé : 2 869 likes, 219 commentaires et 98 partages ! Près de 60 % des fans de la page ont moins de 35 ans.

éviter les anachronismes

Cette page Facebook a demandé un travail intensif pendant près de cinq mois avant la mise en ligne. Elle a été créée grâce à un exercice collectif réunissant des documentalistes, un directeur artistique, un concepteur rédacteur...

précise Lyse Hautecoeur. Le Musée de la Grande Guerre souhaitait également que cette page soit fidèle aux collections exposées dans ses galeries. Les posts de Léon ont ainsi permis de donner une seconde jeunesse aux archives du musée. Surtout, ses auteurs ont exigé que les billets de Léon soient conformes à l'histoire et à ses réalités. C'est ainsi que le projet fut placé sous l'autorité de Jean-Pierre Verney, l'historien à l'origine du musée. Un spécialiste des costumes a même été consulté pour éviter les anachronismes entre les billets de Léon Vivien et les photographies mises en ligne. Le succès de l'initiative du Musée de la Grande Guerre n'est pas passé inaperçu. Plusieurs prix ont récompensé cette création digitale et ses auteurs sont invités par d'autres institutions culturelles pour raconter cette aventure. Plus étonnant, le numérique a donné naissance à un livre papier : « Léon Vivien, le poilu aux 60 000 fans » (2). ■

Bruno Texier

(1) → www.facebook.com/leon1914

(2) Léon Vivien, le poilu aux 60 000 fans. Les Éditions de l'Opportun, 2013.

(...)

III • L'action culturelle

L'action culturelle s'est considérablement développée pendant la deuxième moitié du XX^e siècle. Les opérations de mise en valeur du patrimoine existaient auparavant mais touchaient, de fait, essentiellement des cercles d'initiés et les adhérents des sociétés savantes.

La volonté des archivistes d'ouvrir les archives à un public non spécialisé s'est traduite, ces dernières années, par des interventions diversifiées, notamment en direction des scolaires et du milieu associatif.

Parallèlement, le besoin de retrouver des racines et l'engouement pour la généalogie qui en découle, ont amené dans les salles de lecture des chercheurs d'un genre nouveau, ayant des attentes spécifiques.

L'action culturelle demeure néanmoins le parent pauvre des archives, malgré la prise de conscience des élus, soucieux de promouvoir les richesses d'un patrimoine méconnu et d'en faire un atout de la politique culturelle locale. Son développement nécessite, outre des équipements appropriés, du personnel qualifié et des crédits suffisants.

Chaque initiative, chaque manifestation doit être annoncée par apposition d'affiches, distribution de dépliants, communiqués de presse et messages radiophoniques ; le tissu associatif local est un bon relais et cible une clientèle d'adhérents déjà sensibilisés par des actions comparables.

A - Les services éducatifs

Le premier service éducatif a été créé en 1952 aux Archives départementales du Puy-de-Dôme ; depuis 1985, il en existe un dans chaque département.

Apparus plus tardivement dans les services communaux, ils se développent lentement : selon l'enquête réalisée par la Direction des archives de France en 2004, seules 38 villes en bénéficient.

Les services éducatifs fonctionnent en collaboration avec l'Éducation nationale qui accorde aux enseignants responsables, historiens de formation, 3 à 4 heures de décharge de cours hebdomadaires ; ils interviennent en direction des scolaires, servant de relais entre ceux-ci et les Archives.

Les principaux volets de leur action sont :

- la visite de locaux ;
- le contact avec les documents ;
- la réalisation d'expositions ;
- la publication de dossiers thématiques ;
- la création d'ateliers : moulages de sceaux, ateliers d'enluminure, d'héraldique ou de calligraphie, par exemple.

L'efficacité d'un service éducatif suppose des contacts réguliers avec les enseignants du primaire ou du secondaire. L'envoi de courriers, de dépliants et d'affiches est insuffisant : les stages de recyclage ou de formation des maîtres, les journées pédagogiques permettent une réelle sensibilisation et une approche concrète du travail accompli.

Elle suppose également que le service des Archives participe activement à la mise en place des différents projets ; bien souvent, un agent des Archives a un rôle d'animateur culturel et seconde l'enseignant qui ne peut, faute de temps, assurer l'ensemble de ses missions.

Le concours de l'**historien de demain** permet aux scolaires, du primaire aux instituts universitaires de formation des maîtres, de traiter un sujet particulier, individuellement ou en groupe.

En l'absence de service éducatif, dans les communes, l'archiviste assure cette fonction d'animation culturelle qui s'articule principalement autour de l'instruction civique et de l'histoire de la ville ; elle donne lieu à la diffusion de plaquettes, au montage d'expositions, à la participation à des projets d'action éducative dans les établissements scolaires.

B - Les expositions

Réalisées par le service éducatif ou par le service d'Archives dans son ensemble, elles représentent le point fort de l'animation culturelle ; parmi toutes les actions, elles sont numériquement majoritaires.

Les expositions de grande envergure nécessitent de gros budgets ; aussi la plupart des départements et des communes optent-ils pour des expositions plus modestes, adaptées à leurs locaux ; elles sont souvent itinérantes et donc modulables en fonction du lieu.

Les expositions trouvent leur source dans la commémoration d'événements nationaux ou locaux, de personnalités marquantes, ou abordent des thèmes divers puisés dans l'histoire de la région. La collecte de certaines archives est souvent l'occasion de présenter des fonds nouveaux au public : archives privées, fonds iconographiques...

Les expositions permettent de montrer des documents originaux ou des reproductions. Dans le premier cas, il faut prendre en compte l'état des documents et leur sécurité : il importe de faire attention aux manipulations, à la lumière (maximum 80 lux), à la chaleur ; des vitrines fermées à clé sont la meilleure garantie contre les risques de vol. Dans le cas d'expositions itinérantes, la préférence est donnée aux reproductions photographiques des documents : cette option évite de mettre les originaux en danger.

Il est recommandé de respecter les quelques principes de base suivants :

- une exposition de documents d'archives peut présenter un abord très austère ; il est donc souhaitable de privilégier les documents qui illustrent le sujet (cartes, affiches, cartes postales, photographies) et qui devraient constituer 70 % environ de l'exposition ;
- le souci pédagogique doit être constant : la succession des documents répond à une logique ; les numéros et les titres des panneaux et des vitrines doivent être clairement indiqués, de manière à ce que la visite ait un sens précis ;
- la surcharge est à proscrire : mieux vaut un seul document choisi judicieusement que plusieurs de qualité médiocre rendant la lecture longue et fastidieuse ;
- des légendes présentent les documents : elles sont assorties de leur intitulé, de leur date, de leur cote et de leur transcription s'ils sont d'une lecture difficile, mais ne doivent pas occulter le document ou prendre le pas sur celui-ci ;
- l'introduction d'objets dans une exposition permet de rompre la monotonie due à une simple succession de panneaux et de vitrines.

Lors du montage, et avant même qu'il ne soit terminé, il est recommandé de résoudre les problèmes qui peuvent se poser quant à :

- l'inauguration (date, heure, invitations) ;
- la sécurité des locaux, les horaires d'ouverture au public, le gardiennage ;
- l'assurance des documents ;
- le transport, s'il s'agit d'une exposition itinérante, et le planning de circulation.

C - Les publications

Hormis les instruments de recherche, ce sont principalement :

- les dossiers thématiques ;
- les catalogues d'expositions ;
- les ouvrages scientifiques.

Les **dossiers thématiques** réalisés par les archivistes ou les services éducatifs sont destinés à l'enseignement de l'histoire ; ils regroupent des reproductions de manuscrits et d'imprimés concernant un aspect précis de l'histoire locale mise en relation avec les événements nationaux. Le contexte géographique, familier aux élèves, leur permet de mieux cerner les faits et les situations.

Les dossiers thématiques comprennent :

- une présentation générale reprenant le plan adopté ;
- une chronologie ;
- une bibliographie.

Chaque chapitre correspond à une division chronologique ou à un aspect particulier du sujet traité. Les textes retenus ou les illustrations sont numérotés un par un. Une courte introduction indique leur nature et leur intérêt ; les dates, lieux et cotes ou références sont précisés. Les documents sont fréquemment présentés sur des feuillets mobiles qui facilitent le travail en groupe.

Dans la mesure où ils s'adressent non seulement à des enseignants d'histoire mais aussi à des enseignants qui ne sont pas spécialisés dans cette matière, leur rédaction répond avant tout à un souci de clarté et de simplicité : les termes et les notions trop techniques sont exclus ou, si leur emploi s'avère nécessaire, ils sont expliqués.

Entre le **catalogue** luxueux richement illustré, réservé à de grandes expositions et le simple recto verso offert à l'entrée d'une exposition modeste, il existe un large éventail de choix : l'impact que l'on souhaite donner à la manifestation et le budget dont on dispose sont des critères déterminants.

Dans tous les cas de figure, le catalogue accompagne l'exposition et la prolonge : il en est le témoignage, la trace, tant pour le visiteur que pour l'organisateur. Il répertorie les documents présentés et en donne les références, devenant un outil de travail pour le chercheur qui souhaite s'informer sur le thème traité.

Si les moyens financiers dont on dispose ne permettent pas de recourir à un imprimeur, il est toujours possible d'utiliser le traitement de texte et la photocopie pour réaliser, à moindre frais, un fascicule de quelques pages.

Les **ouvrages scientifiques** sont parfois édités à l'occasion d'expositions. Beaucoup plus complets que les catalogues, ils comportent les mêmes éléments mais développent le sujet dans ses différentes parties : les textes d'introduction deviennent alors de véritables exposés illustrés par les documents.

Publiés à la suite de colloques ou de séminaires, ils retranscrivent les interventions de chacun des participants.

La lettre d'information des archives, dont se sont dotés plusieurs départements ces dernières années et qui apparaît maintenant dans les services municipaux, est, en général, trimestrielle ou semestrielle et comporte une dizaine de pages. Trait d'union entre les centres d'archives et leur public, elle reflète l'activité du service, présente les fonds, les nouvelles publications, acquisitions et expositions. Elle propose également des exercices de paléographie.

D - Les sites Internet

Tout au long de ces dernières années et, en particulier, depuis 2000, les sites Internet se sont multipliés. Hébergés sur les sites des conseils généraux ou propres aux services d'archives, ils contribuent efficacement à la découverte et à la valorisation du patrimoine graphique.

Une grande majorité des départements et la plupart des grandes villes se sont dotés de cet outil, présentant parfois les archives d'une manière très générale (informations pratiques, actualités, publications), comme un service culturel parmi d'autres, ou proposant des ressources en ligne riches et diversifiées : expositions et visites virtuelles, diaporamas, initiation à la recherche, outils interactifs destinés au public scolaire.

Aujourd'hui, grâce aux campagnes de numérisation menées activement depuis quelques années, il est souvent possible de consulter certaines catégories de documents sur Internet : bases d'images, registres paroissiaux et d'état civil, plans cadastraux ou registres matricules d'incorporation militaire.

E - Une animation diversifiée

L'action culturelle est en pleine évolution : les archivistes et leurs collaborateurs emploient les ressources de leur imagination pour donner vie à ce qui constitue la mémoire de leur région ou de leur ville.

Outre les services éducatifs, les expositions et publications, atouts majeurs de l'animation, il existe des formes d'intervention qui permettent d'accroître la fréquentation des archives et d'en faire découvrir la richesse et la diversité.

Les colloques et conférences sur un thème déterminé touchent un public relativement restreint ; en revanche, l'animation d'une **émission sur une radio locale**, la participation à des interviews ou la rédaction d'une **chronique** dans la presse sont des moyens de sensibilisation non négligeables.

Il est également possible de réaliser un **montage diapo ou vidéo** expliquant le rôle et le fonctionnement des archives et faisant découvrir les documents les plus prestigieux ; ces montages, diffusés dans le hall d'accueil du service ou de la collectivité, peuvent également circuler dans les établissements scolaires.

Lors des journées du patrimoine ou de manifestations importantes, la **visite guidée du dépôt** donne aux participants l'occasion d'accéder à la « partie cachée » des archives, c'est-à-dire les lieux où le public n'est pas habituellement admis (magasins, salles de tri et de versement, laboratoires photo, ateliers de reliure, ateliers d'enregistrement ou de numérisation des documents).

Comparable au bibliobus, l'« **archivobus** » rend possible la circulation des archives dans tout le département et, donc, dans les plus petits villages. Dans le meilleur des cas, il comporte un espace réservé à l'exposition de documents et un espace de diffusion audiovisuelle. Plus modeste, il assure le transport d'expositions et de matériels pédagogiques à destination des écoles des petites localités où sont organisées des séances de travaux pratiques. Moyen de promotion auprès des populations excentrées, il peut venir en soutien de manifestations culturelles : forum associatif, inauguration d'espaces de loisirs, rencontres autour du livre et de l'écrit. Compte tenu du coût élevé induit, les expériences menées avec la création des « archivobus » sont peu nombreuses.

Les **cours de paléographie et d'initiation à la recherche des sources** apprennent à des lecteurs, déjà motivés mais amateurs, le déchiffrement de documents d'un abord difficile et l'orientation dans les séries.

Médiation et valorisation du patrimoine écrit et graphique en direction des jeunes

Journée d'étude du centre du livre et de la lecture de Poitou-Charentes

Olivier Desgranges

« Rien de plus antinomique, à première vue, que l'activité de l'archiviste et celle du muséographe : celui-ci a pour principale fonction de faciliter au public l'accès d'œuvres qui présentent d'emblée un certain attrait pour le public, tandis que l'archiviste est là, avant tout, pour préparer le travail d'un autre spécialiste, pour trier, classer, étudier des documents qui ne prendront leur valeur réelle qu'entre les mains de l'historien, du chercheur, déjà initié ; l'un doit perpétuellement se placer du point de vue du public, l'autre doit dans une certaine mesure s'en garder afin de satisfaire d'abord le savant... »

C'est par cette citation parlante que Benoît Jullien, directeur des Archives départementales de Charente-Maritime, a défini la problématique et les enjeux de la journée d'étude du 22 avril dernier, consacrée à la « médiation du patrimoine écrit et graphique en direction des jeunes ». Cette journée, organisée à Poitiers par le Centre du livre et de la lecture de Poitou-Charentes, avait pour objectif d'étudier les possibles modes de valorisation du patrimoine écrit et graphique (PEG) auprès des jeunes publics, en milieu scolaire notamment.

Le périmètre de l'archive

Le thème d'étude concernait aussi bien les bibliothèques disposant de collections patrimoniales que les services d'archives. Il était donc tout naturel que la journée commence par un exercice de définition du PEG qui mette en lumière l'identité et les différences des fonds patrimoniaux de bibliothèque et des fonds d'archives. Serge Bouffange, directeur de la bibliothèque municipale classée (BMC) de Poitiers, montrait ainsi l'absence de définition juridique stricte du patrimoine en bibliothèque. Benoît Jullien insistait sur la notion de décision de conservation définitive comme déterminant le statut de document d'archive. C'est de cette décision que découle le paradoxe sous lequel la journée était placée : alors que les services d'archives sont souvent à l'écart des centres-villes et des circuits touristiques ou patrimoniaux, et que la fonction première des archives est de préserver les documents, la mission éducative prend une place grandissante, de même que le nombre d'agents qui y sont affectés. D'où les questions débattues à partir des exemples concrets de valorisation exposés par la suite : comment concilier conservation et médiation ? Quels outils pédagogiques employer pour donner accès à des documents qui peuvent être, au premier abord, « austères » ? Quels partenariats développer avec les enseignants et avec les autres institutions culturelles ?

L'enjeu de la valorisation du PEG est clairement énoncé par la circulaire interministérielle du 29 avril 2008, qui stipule que « la généralisation de l'éducation artistique et culturelle suppose que chaque école, chaque collège et chaque lycée soient engagés dans un partenariat avec les institutions culturelles qui l'environnent, dans le cadre, si possible, d'un projet de territoire ». De ce point de vue, l'écart entre les pratiques de valorisation des archives et celles des bibliothèques, fortement souligné par une étude menée en 2009 par le Centre du livre et de la lecture Poitou-Charentes, apparaissait rapidement dans les exposés.

Les archives et le public

Les services d'archives proposent des animations régulières, à partir d'un large spectre d'objets, en direction de publics variés, de la maternelle aux maisons de retraite en passant par les étudiants. Les Archives départementales des Deux-Sèvres ont ainsi présenté différentes formes d'exploitation d'une exposition sur l'eau, mais aussi un concours organisé en partenariat avec l'inspection académique. Chaque classe devait choisir une photo dans un fonds d'archive, et rédiger ensuite un récit littéraire en rapport avec le thème du « portrait de famille ». Les classes avaient également la possibilité de réaliser une création artistique. Le concours a rencontré un vif succès et a donné lieu à une remise de prix au château d'Oiron. Les réalisations des élèves ont ensuite été exposées aux Archives.

L'apport de ces dispositifs est de pouvoir travailler avec des enseignants de différentes disciplines (français, histoire, arts plastiques). Il faut noter que les aspects matériels jouent un rôle crucial dans la réalisation de ce type de projet : le transport des élèves était payé par le conseil général, une communication efficace avait été faite en amont auprès du corps enseignant.

En complément de ces animations très variées, les Archives proposent des services de médiation en ligne (expositions sur le site des Archives départementales de Charente, jeux pour découvrir l'héraldique sur celui des Archives de l'Aube, etc.).

Les petits lyonnais sensibilisés au patrimoine

L'intervention de Cécile Lonjon, du service éducatif des Archives municipales de Lyon, faisait apparaître davantage encore l'écart existant entre la démarche de médiation des archives et celle des bibliothèques. Ce service met en œuvre une vision très large du patrimoine, qui, à travers le programme intitulé « Le patrimoine et moi », a pour objectif de « faire comprendre aux enfants ce qui les environne : habitat, espaces, urbanisme... ». Axé sur le patrimoine de proximité et sur la découverte de son quartier, le programme propose une approche de terrain. Les écoles s'engagent à y participer pour trois ans. Les enseignants sont sensibilisés au patrimoine, afin de développer chez les enfants une véritable « éducation au regard ». Les séances ont lieu en alternance aux Archives et dans la ville. Étudier les plans de Lyon aux Archives permet par exemple de constater que plusieurs ponts ont disparu, ou encore de mesurer l'évolution architecturale de son quartier... Le projet débouche sur l'exposition des réalisations artistiques grâce au partenariat avec le Musée Gadagne, ou encore sur des visites de quartier conduites par les enfants.

Malgré les très intéressantes actions exposées par les bibliothèques au cours de cette journée d'étude, de telles expérimentations n'y semblent pas encore à l'ordre du jour. Plus en accord avec les missions des bibliothèques, la présentation, par Françoise Juhel, de la Bibliothèque numérique des enfants dévoilait les principes de ce nouvel outil conçu par la Bibliothèque nationale de France. Fondé sur une reconstitution numérique de l'espace bibliothèque, et construit en accord avec des éditeurs de littérature jeunesse, ce service permettra de déambuler dans des espaces complémentaires (réserve de livres rares, chambre des histoires, salle de jeux...) pour une sorte d'introduction ludique à l'univers de l'écrit.

L'expérience pionnière de la bibliothèque municipale de Toulouse

L'intervention de Jocelyne Deschaux, conservatrice responsable du service patrimoine écrit de la BMC de Toulouse, venait donner un aperçu éclairant de ce qu'une bibliothèque (pionnière en matière de médiation en direction des scolaires) est capable de proposer à l'heure actuelle. En 2008-2009, la bibliothèque de Toulouse a reçu pas moins de 82 classes et près de 2 400 élèves de tous niveaux, pour des séances ponctuelles préparées avec les enseignants ou pour des classes « patrimoine ». Ces animations, qui pour certaines existent depuis 2002, ont permis la constitution d'un large panel de dossiers, sur des thèmes devant toujours être retravaillés « sur-mesure » pour s'ajuster aux programmes et aux désirs de l'enseignant. Les thèmes les plus demandés sont le Moyen Âge, l'encyclopédie, les grands voyageurs. Jocelyne Deschaux intervient dans la formation des enseignants, à l'IUFM, pour présenter l'offre de la BMC : c'est un atout en matière de communication. Par ailleurs, toutes les prestations sont gratuites.

Répondant à une question sur les effets répétés de la manipulation des documents anciens, Jocelyne Deschaux a souligné le fait qu'un petit nombre de documents est suffisant pour recevoir une classe, si la séance est bien préparée avec l'enseignant (l'acquisition du vocabulaire en classe, avant la séance, est indispensable). L'importance de la mise en scène (port systématique de gants blancs qui suscite inévitablement la question des enfants, « cérémonial », visite des magasins...) est également relevée : l'objectif est aussi de permettre aux élèves d'appréhender la valeur et la spécificité du PEG, voire, pour les plus grands, d'entrevoir ce que peuvent être les métiers des bibliothèques.

Le travail engagé avec une classe de lycée professionnel (filiale électrotechnique), venue travailler sur le patrimoine et... sur les systèmes de climatisation (avec l'intervention d'un technicien municipal), laisse augurer des collaborations fructueuses dans un champ pour l'instant peu exploré par les bibliothèques. La riche présentation de la BMC de Toulouse montre assurément que la construction d'un service de médiation du patrimoine est un projet à penser sur plusieurs années si l'on veut dépasser le stade de l'intervention ponctuelle de la bibliothèque dans l'univers scolaire.

Il faut retenir que le patrimoine intéresse les élèves, y compris les jeunes enfants, à condition que les bibliothécaires sachent dépasser la simple visite de la bibliothèque, travaillent fortement avec les enseignants et fassent preuve d'inventivité et d'ingéniosité pour mettre en valeur les fonds patrimoniaux qu'ils conservent.